

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 56 (1918)
Heft: 20

Artikel: Canton de Vaud, si beau !
Autor: Curtat, Louis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-213903>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).
 Administration (abonnements, changements d'adresse),
 Imprimerie Ami FATIO & C^e, Albert DUPUIS, succ.
 GRAND-ST-JEAN, 26 — LAUSANNE
 Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
 "PUBLICITAS"
 Société Anonyme Suisse de Publicité
 GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 50 ;
 six mois, Fr. 3 — Etranger, un an, Fr. 80.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.

Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
 la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du Numéro du 18 mai 1918. — Canton de Vaud, si beau ! (Louis Curtat). — Nos vieilles chansons : Cela file avec le temps. — La mère Fritz (V. F.). — Lé nid dé vuipé (Tobi di Jélyudo). — Le « May ». — Vaudoises nouveau style. — Le préavis pour la pompe. — Feuilleton : La Bibliothèque de mon oncle, par Rodolphe Töpffer (suite). — Boutades.



CANTON DE VAUD, SI BEAU !

On nous a exprimé le désir de lire, dans les colonnes de ce journal, fidèle organe de notre vieil esprit patriotique vaudois, l'allocution que prononça, le 14 avril dernier, au pied de la statue de Davel, place du Château, et devant le gracieux groupe des « Vaudoises » de Lausanne et environs, encadré d'une très grande foule, M. le peintre Louis Curtat. Nous ne pouvions nous refuser à cette sollicitation. D'ailleurs, il est certains sujets — et celui-ci en est un — sur lesquels on ne saurait trop revenir, surtout en ces temps troublés et inquiétants, tels ceux que nous vivons.

Voici ce discours :

Mesdames et Messieurs !
 Vaudois, Vaudoises !
 Mes chers concitoyens !

En ce jour de fête, vous avez voulu vous grouper autour du monument du major Davel ; vous avez voulu rendre hommage au précurseur de notre liberté, à celui qui, quatre-vingts années avant l'ère de notre indépendance, forma le projet de délivrer son pays et d'en faire un canton suisse. Il se sacrifia seul à ce rêve, dont sa pensée visionnaire pressentait le lointain avenir, et dans la vigueur invincible de son espérance, il pouvait scier jusqu'au pied de l'échafaud ; « Il résultera de ma mort quelque bien pour mon pays. »

¹ Nous devons ce cliché à l'obligeance de MM. Georges Bridel et Cie, éditeurs, à Lausanne.

Le major Davel ne fut pas compris, son acte était trop inattendu, son but parut trop étrange et trop irréalisable pour rencontrer de l'approbation dans un pays enservi depuis si longtemps dans la servitude. Il fut trahi, arrêté, jugé, et sa condamnation fut ratifiée par la majorité de ses concitoyens. Les esprits n'étaient pas mûrs pour l'indépendance. Le major Davel subit le sort de presque tous les précurseurs et les vers du poète peuvent s'appliquer à lui dans toute leur amère ironie :

On les persécute, on les tue,
 Sauf après un lent examen
 A leur dresser une statue
 Pour la gloire du genre humain.

Mais, mes chers concitoyens, nous ne sommes pas venus, ici pour juger personne, nous sommes venus pour saluer ce héros méconnu, pour montrer que nous avons compris toute la portée de son sacrifice et pour nous réjouir, autour de ce bronze, de ce que le rêve du major Davel se soit enfin réalisé.

En effet, il y a aujourd'hui 115 ans, le 14 avril 1803, les cloches et le canon annonçaient à toute la contrée, l'avènement de ce beau jour. Pour la première fois, le Pays de Vaud, qui avait déjà recouvré son indépendance depuis cinq ans, était proclamé *canton suisse, Etat libre et souverain*. Pour la première fois, un gouvernement composé de Vaudois, son *premier Grand Conseil*, siégeait à l'Hôtel-de-Ville, le bâtiment que nous voyons de cette place n'étant pas prêt à le recevoir.

Jusqu'à ce jour, la vie du Pays de Vaud n'avait été qu'une longue servitude. Bouleversé dès les premiers siècles du moyen âge par les multiples invasions des barbares, il fit successivement partie du royaume de France, du royaume de la Bourgogne transjurane, de l'empire d'Allemagne, du duché de Zähringen, pour passer à la fin du XIII^e siècle en la possession des comtes, plus tard ducs de Savoie. Le Pays de Vaud reste jusqu'au XVI^e siècle sous cette domination, dans son ensemble, il faut le dire, plutôt paternelle et bienveillante.

En 1536, la ville de Genève étant en guerre avec le duc de Savoie, demanda du secours à sa puissante alliée et coreligionnaire la République de Berne.

Le Pays de Vaud était désarmé, le duc de Savoie, occupé ailleurs, impuissant à le défendre. Berne n'hésita pas longtemps ! Une armée aguerrie, sous les ordres de l'avoyer Jean Naëgeli, fondit sur la contrée, pillant les villes et brûlant les villages, et en fit la conquête au profit de la république de Berne.

Il faut se souvenir qu'à cette époque, la Confédération suisse était composée d'un ensemble de treize cantons, et que les pays voisins qu'ils avaient acquis par droit de conquête étaient des pays sujets !

Le domination bernoise fut dure au Pays de Vaud. Les moindres délit, les moindres velléités de révolte furent châtiées de la façon la plus impitoyable.

Ce pays fertile fut considéré comme le grenier, le cellier des Bernois, le peuple, surchargé d'impôts, traité comme un enfant mineur et vicieux, souffrait d'injustices et d'exactions sans nombre. L'âme tendre du major Davel avait ressenti cette infertile et l'on peut dire que l'effort qui lui coûta la vie en 1723, fut autant le fruit de sa compassion pour ses frères que de son amour pour la liberté.

Et cette servitude durait depuis bientôt trois siècles ! Trois siècles ! mes chers concitoyens, quand la grande rumeur qui venait de France vint déferler comme une vague jusque sur nos contrées

asservies. Des idées étaient dans l'air... des chants erraient sur les lèvres... Des paroles volaient de bouche en bouche, qu'on n'avait encore jamais entendues et qui faisaient tressailler d'espérance.

C'était à qui parlerait de liberté, des droits de l'homme et du citoyen. C'était à qui proclamerait les vérités désormais reconnues par toutes les âmes libérales, qu'un homme ne peut pas être l'esclave d'un autre homme ! qu'un peuple ne saurait être le sujet d'un autre peuple ! !...

Des Vaudois, revenus de l'étranger, des érudits, des philosophes, apportent dans leur pays ces échos révolutionnaires. Ils trouvent alors des esprits mûrs pour les comprendre : « La semence jetée en terre par Davel avait germé. »

Ils se groupent, se concertent, travaillent l'esprit du peuple et, bientôt, se sentent assez forts, assez soutenus par la pensée nationale et par l'appui de la France révolutionnaire, pour proclamer, le 24 janvier 1798, l'indépendance de leur patrie ! Le drapeau vert de la République lémanique, tel fut le premier nom de notre pays libéré, flotta sur la place de la Palud, à la fenêtre de la salle où avaient lieu leurs réunions ; dans les rues, on chante, on crie, on s'embrasse, on s'étreint, on pleure de joie ; et, sans lutte, sans effusion de sang, la liberté s'installe dans notre pays. C'était trop beau pour durer et de 1798 à 1803, il y eut toute une période confuse de querelles et de luttes sanglantes entre confédérés, n'arrivant pas à s'entendre, qui aboutirent à l'offre de médiation de Bonaparte. Quelle opinion que l'on ait sur la personnalité de Napoléon, il faut reconnaître la conception claire et nette qu'eût le Premier Consul de ce que devait être notre Suisse ; il faut s'étonner de voir cet homme, qui voulait subjuguer le monde, consacrer quelques instants à s'occuper de notre petit pays comme s'il en avait mesuré l'importance et la nécessité.

Grâce à son appui ! grâce à la présence au milieu de nous d'hommes d'élite de premier ordre, les Glayre, les Monod, les Muret, les Secretan, les Pidou, les La Harpe, le pays de Vaud prenait sa place légitime dans la Confédération suisse, et de son écu vert et blanc, sur lequel furent écrits ces mots : « liberté et patrie », il scellait définitivement la porte murée de son antique dépendance.

On comprit alors, mes chers concitoyens, toute la portée de cet événement, et dès 1804, le 14 avril fut célébré avec pompe. Sans parler des autres villes du canton, il y eut ici même un culte solennel, à la Cathédrale, un cortège imposant où figuraient en corps, nos autorités accompagnées des nouvelles troupes vaudoises ; il y eut une revue militaire sur Montbenon, où les nouveaux drapeaux furent remis aux régiments d'élite par les membres du Petit Conseil — le Conseil d'Etat d'alors — et pendant douze ans cette fête se célébra avec le même enthousiasme. Mais quand notre médiateur Napoléon fut vaincu par les puissances coalisées contre son rêve ambitieux, il ne fallut pas moins, aux hommes auxquels le canton de Vaud avait confié ses destinées, de toute leur habileté, leur fermeté, leur prudence aussi, pour diriger la barque vaudoise au milieu des écueils de la réaction triomphante.

Dans ces multiples préoccupations, la fête du 14 avril fut laissée à l'écart, elle y resta jusqu'à nos jours.

Mes chers concitoyens, la fête du 14 avril n'est plus ce qu'elle était, et permettez-moi de le dire, elle n'est pas ce qu'elle devrait être, car enfin, vous venez de voir de quelle servitude nous sommes sortis, ne vaut-il pas la peine de s'en réjouir ?

Quand nous voyons, autour de nous, tant de peu-

